

– Compte-rendu de la réunion du conseil de février 2014 –

Nominations au Bureau d'agrément et au Bureau des conditions d'admission

Le conseil a approuvé la nomination de nouveaux membres au Bureau d'agrément : Luigi Benedicenti, P.Eng. (SK), J. Pemberton Cyrus, FEC, P.Eng. (NS), Robert Dony, FEC, P.Eng. (ON) et Jeff Pieper, P.Eng. (AB). Au Bureau des conditions d'admission : Frank Collins, P.Eng. (NB), Roydon Fraser, PhD, P.Eng., FEC (ON) et Mahmoud Mahmoud, FEC, P.Eng., PhD (BC).

Tribunal des droits de la personne de l'Alberta

Le conseil a chargé le chef de la direction de déterminer la meilleure façon de confirmer le soutien d'Ingénieurs Canada relativement à l'appel interjeté par l'APEGA à l'égard d'une décision qu'a rendue le Tribunal des droits de la personne de l'Alberta le 6 février dernier en ce qui concerne le processus de prescription des examens de contrôle de l'APEGA.

Réflexion globale

Sujet : Politique de Fins F-1 – *Uniformité des normes et des pratiques réglementaires des ordres constituants afin de protéger et de servir l'intérêt public*. Les discussions ont permis de conclure que l'uniformité réglementaire a de la valeur, mais que l'objectif principal est le résultat. L'uniformité ne se traduit pas par l'adoption identique des normes et des pratiques par les ordres constituants, étant donné que chacun doit les adapter pourvu que cela ne nuise pas au résultat.

Gouvernance

Le conseil a adopté 56 motions et 23 modifications de politiques à sa réunion. À noter en particulier :

1. Le conseil a approuvé deux nouvelles politiques de processus de gouvernance qui précisent clairement le rôle des administrateurs et des conseillers du conseil : PG-3.1 – *Mandat des administrateurs d'Ingénieurs Canada* et PG-3.2 – *Mandat des conseillers d'Ingénieurs Canada*.
2. Le conseil a approuvé la nouvelle définition du terme « comité » dans le Manuel de gouvernance, comme suit : *Groupe de personnes chargé de soumettre au conseil des options et les implications de ces options sur une question précise devant faire l'objet d'une décision du conseil*.
3. La politique de Fins F – *Raison d'être d'Ingénieurs Canada* a été modifiée comme suit : *Ingénieurs Canada existe pour que ses ordres constituants disposent du soutien nécessaire pour promouvoir la progression et l'autoréglementation de la profession d'ingénieur, et ce, dans l'intérêt public et à un coût justifié par les résultats*.
4. La politique de Fins F-1 – *Soutien des ordres constituants* a été renommée *Uniformité des normes et des pratiques réglementaires* pour mieux refléter les objectifs des Fins.
 - a. La politique F-1.1 a été modifiée comme suit : *Les ordres constituants disposent d'un cadre de réglementation uniforme à l'échelle nationale, basé sur les meilleures pratiques*.
 - b. La politique F-1.2 a été modifiée comme suit : *L'agrément des programmes de génie canadiens atteint un niveau qui satisfait aux exigences d'attribution du permis d'exercice au Canada et aux normes de l'Accord de Washington*.
5. Le *Governance Coach™* avait recommandé la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'étudier la transformation du Bureau d'agrément et du Bureau des

conditions d'admission en comités opérationnels. La motion a été retirée du bloc de résolutions et défaita par la suite. La question sera examinée ultérieurement.

6. Le conseil a constitué un groupe de travail chargé de développer un plan destiné à renforcer les liens du conseil avec les propriétaires, pour donner suite à la politique de processus de gouvernance PG-11 – *Liens du conseil avec les propriétaires*.

Microsites

Inauguré en février, le [microsite des réunions du conseil](#) offre les informations et les documents nécessaires aux réunions. On a demandé que des sous-pages soient intégrées à ce microsite pour les comités du conseil et les comités opérationnels et que des microsites soient créés pour le Groupe des présidents et le Groupe des chefs de direction.

Rapports du président et du chef de la direction

Ces rapports permettent de faire ressortir les liens entre Ingénieurs Canada et les ordres constituants.

Le président Jim Beckett, FEC, P.Eng., a accueilli officiellement les nouveaux vice-présidents d'Ingénieurs Canada Kathy Sutherland, P.Eng, FEC, B.A.Sc., LL.B., et Guy Legault, MBA, FCPA, FCGA, caé, souligné le changement de dénomination sociale officielle de l'organisme pour Ingénieurs Canada ainsi que le lancement de son nouveau site Web en novembre 2013, et remercié les ordres de leur invitation à assister à leur assemblée annuelle respective et à y prendre la parole.

Le chef de la direction Kim Allen, FEC, P.Eng., a donné un aperçu de la restructuration organisationnelle, notamment l'harmonisation des responsabilités des employés avec les politiques de Fins, l'établissement du budget par contribution, et le plan général pour réaliser les Fins. Ce plan, qui est évolutif, comprend les stratégies et les tactiques devant permettre de réaliser chacune des politiques de Fins, ainsi que les idées issues de la séance de réflexion globale qui a lieu aux réunions du conseil.

Auto-évaluation du processus de gouvernance

Le responsable désigné Paul Amyotte, FEC, P.Eng., a évalué le processus de gouvernance du conseil à cette réunion. Son rapport est favorable dans l'ensemble. Il y a cependant lieu d'accorder plus d'importance aux liens avec les propriétaires pendant la séance de réflexion globale. On a également noté une certaine confusion quant à la présentation du bloc de résolutions. À l'avenir, les points de consentement et les points de décision seront présentés plus distinctement dans l'ordre du jour.

Prochaines réunions du conseil en 2014

Confirmer auprès des secrétariats des comités les réunions de comités susceptibles d'avoir lieu conjointement avec les réunions suivantes :

Assemblée générale annuelle, réunions du conseil et du comité exécutif

23 et 24 mai, Saint John (Nouveau-Brunswick)

Atelier du conseil

16 au 19 juin, Wallace (Nouvelle-Écosse)

Réunion du conseil

1^{er} octobre, Ottawa (Ontario)

[Calendrier complet des événements](#)